



L'INDÉPENDANCE DU SYSTÈME GNASSINGBÉ ENVERS LE PEUPLE TOGOLAIS : 27 avril 1960-2021, s'indigner ne suffit plus !!!

COMMUNIQUÉ DU 27 AVRIL 2021 ADRESSÉ AU PEUPLE TOGOLAIS

RESEAU DE LA COORDINATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE (RCDTI) ET
COLLECTIF POUR LA VÉRITÉ DES URNES - TOGO - DIASPORA (CVU-TOGO-DIASPORA)

Contact : info@cvu-togo-diaspora.org qui transmettra.

Le Dr. Sylvanus Olympio, premier président démocratiquement élu du Togo, assassiné le 13 janvier 1963, a été le premier des Présidents africains d'un pays nouvellement indépendant à subir un coup d'Etat. Ceux qui ont commis ce crime sont aussi ceux qui ont organisé l'après-indépendance selon les règles et les exigences de la postcolonie et de la Françafrique.

1. TOGO : UNE DICTATURE DECLINÉE EN INGÉRENCE DES MILITAIRES

Parmi les exigences des maîtres de l'exploitation des Africains, et des Togolais en particulier, figure l'organisation de la servitude volontaire inscrite dans les accords secrets de défense passés avec l'ancienne puissance coloniale de tutelle, des nouveaux auto-promus à la tête de l'Etat togolais. Comme il s'agit d'une organisation pyramidale pour faciliter les décisions d'en haut vers le bas, immanquablement, les militaires togolais, pour l'essentiel formés par la puissance coloniale puis postcoloniale, furent formatés pour lui rester fidèle et sont devenus des courroies de transmission du maintien des principaux statu quo.

Ce statu quo se décline souvent dans des objectifs fourre-tout comme entre-autres « le maintien de la stabilité ou le maintien de l'ordre ». Ces faux-prétextes ont permis de mystifier le Peuple togolais par la déviance étatique des principes de la démocratie, du respect de la Constitution du Peuple, du fonctionnement indépendant de la Justice, de la non-ingérence de l'armée dans les affaires politiques. Ils ont joué un rôle majeur dans la neutralisation de l'indignation collective à la fois cadenassée par l'usage de la force brute de militaires non-républicains, mais aussi par les discours lénifiants d'ecclésiastiques destinés à anesthésier le droit de se révolter contre les injustices et les inégalités criantes. Il faut ajouter à ces considérations la construction d'un système fondé sur la « loi du silence » pour que certains médias, certains avocats, certains responsables politiques d'opposition ou pas, certains chefs d'entreprises, et de nombreux citoyens non-indépendants, tous adeptes de la légitimation du pouvoir dès lors qu'ils ou elles bénéficient de passe-droits ou d'avantages substantiels, acceptent « religieusement », sans piper mot, une dictature drapée sous les oripeaux d'une démocratie dévoyée.

2. LA « DÉMOCRATURE MILITAIRE » A BESOIN DE LÉGITIMATEURS-LAUDATEURS DU POUVOIR

Le Togo est donc l'exemple type de la « démocrature », cette « forme de système de gouvernance des institutions et des individus, qui permet de faire croire qu'il s'agit d'une démocratie alors qu'il s'agit d'une quasi-dictature » caractérisée par un déficit démocratique chronique et savamment orchestré tant de l'intérieur que de l'extérieur. De ce point de vue, l'embarras de dirigeants africains, de gauche comme de droite, est palpable. Ces dirigeants ont systématiquement et collectivement poursuivi une politique de la diplomatie du soutien tacite à la contrevérité des urnes et à la contrevérité des comptes publics dès lors que le régime autocratique en place fait du zèle pour soutenir la France dans ses errements en Libye, au Mali, au Tchad, comme dans l'ensemble du Sahel.



Il suffisait pourtant pour plus d'efficacité, de renforcer les armées africaines nationales, sous-régionales et continentales pour lutter contre les extrémistes de tous bords, ceux de la radicalisation islamique en particulier. A moins que cette stratégie n'ait été voulue pour générer et entretenir de la confusion plus que de la stabilité pour les Peuples.

Il est utile de rappeler en ce jour de l'indépendance du Togo (27 avril), que Faure Gnassingbé, a récemment apporté un cinglant démenti en rappelant à tous ceux qui avaient « misé » sur un « Emmanuel Macron » qui avait annoncé qu'il ne recevrait pas son homologue du Togo pour rester en cohérence avec les principes démocratiques qu'il défendait durant sa campagne électorale de 2017, qu'ils se sont lourdement trompés. Emmanuel Macron a reçu Faure Gnassingbé en grande pompe avec tapis rouge à Paris pour renouveler dans la plus grande opacité tous les accords léonins (militaires, financiers) qui se révèlent aller contre les intérêts du Peuple togolais, mais profitent aux intérêts des investisseurs français au Togo, surtout ceux qui plaident coupable, comme frappés d'ensorcellement incontrôlable comme le Togo en a le secret. Jupiter, le dieu qui croyait gouverner la terre et le ciel, ainsi que tous les êtres vivants s'y trouvant, aurait-il été envoûté ?

3. DÉCEPTION, COLÈRE ET « MACRON-BASHING » CHEZ LES JEUNES

Celles et ceux du Peuple togolais qui croyaient que le Président français Emmanuel Macron défendait et défendrait tout au moins les principes démocratiques, constitutionnels, les droits des Femmes, des Hommes et des Peuples, les libertés et le droit de manifester librement au Togo et bien sûr la liberté de la presse et des médias, doivent faire le deuil de leur croyance dans les promesses du candidat « jupitérien » en tirant le constat amer que le Président élu Emmanuel Macron, autant que tous ses prédécesseurs à l'Élysée, considère prioritairement que les « intérêts de la France » sont mieux préservés et défendus par le maintien des autocrates et dictateurs africains à leur poste.

Peu importe aux oligarchies qui règnent à Paris, à Lomé ou à N'Djamena, que les peuples africains et le peuple togolais souffrent dans leur chair de leurs politiques cyniques.

A défaut en politique, il faut réitérer le passé en « remplaçant » le père par le fils, comme cela s'est passé récemment au Tchad avec l'assassinat par surprise du feu Président-Maréchal Idriss Déby Itno, en mimétisme parfait de l'exemple togolais. Si le remplacement du père par le fils, en toute violation des Constitutions du Togo comme du Tchad, est totalement avalisée et même soutenue par l'Etat français. Il y a très longtemps en effet qu'un président de la République française ne s'était pas déplacé en personne pour enterrer un dictateur Africain. En fait il s'agissait par sa présence d'apporter sa caution au coup d'état perpétré contre le peuple tchadien. Honte à la France d'en haut !

Cette situation a le mérite de lancer un avertissement au Président togolais lui indiquant que le destin pourrait également frapper à la porte de son palais, qu'à force d'être responsable de violations récurrentes et caractérisées de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, des voies alternatives à ce qui est arrivé au feu Président Tchadien, ne sont pas totalement à négliger.

La déception et la colère grandissante des jeunes de plus en plus nombreux sur le continent qui n'ont plus rien à perdre, pourrait faire tache d'huile au sein de la population et même des militaires républicains. Dans tous les cas de figure, cela a déjà commencé par le « macron-bashing » systématique dans les réseaux sociaux.

4. DÉSINFORMER POUR MIEUX LÉGITIMER L'ABSENCE D'INDÉPENDANCE DU PEUPLE TOGOLAIS

Le propre des autocrates est qu'ils sont structurés en bandes organisées et ésotériques, et prennent appui sur des militaires sans éthique qui s'attaquent systématiquement aux citoyens aux mains nues. Mais ces autocrates contrôlent par l'argent, les faveurs et les postes, de nombreux citoyens et des responsables décisionnels du pays



comme dans la sous-région, pour les amener à légitimer un régime liberticide, digne des pseudo-dictatures où tout ce qui peut violer la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples est systématiquement passé sous silence. Il ne s'agit là alors que de la désinformation institutionnalisée qui est souvent payée au prix fort.

Le simulacre de démocratie au Togo comme au Tchad ne permet pas de célébrer l'indépendance octroyée du Togo. Aussi, il faut bien constater l'indépendance vis-à-vis du Peuple souverain togolais, du système politique de Faure Gnassingbé et son parti Union pour la République (UNIR), vestige de l'inoubliable parti unique du père, le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT). Cette indépendance de Faure Gnassingbé relève non-seulement du mépris et de la suffisance mais également de la prédation de la richesse nationale envers et au détriment d'un Peuple meurtri, apeuré et ne pouvant plus compter sur de nombreux dirigeants de l'opposition qui se complaisent dans un second rôle de sous-traitant de la légitimation de la démocratie au Togo, non sans émarger pour certains, le jour comme la nuit ou recevoir les gratifications et autres avantages dignes des gens zélés.

Mais au demeurant, ces gens ne défendent pas le Peuple togolais.

5. RETROUVER LA DYNAMIQUE DE L'ABLODÈ (INDEPENDANCE-AUTONOMIE-LIBERTE) DES ANNEES 1960

A force de tout subir pour les uns ou tout accepter pour les autres, le Peuple togolais se retrouve dans une impasse politique où l'indépendance, la souveraineté et la liberté sont passées par pertes et profits.

L'« Ablodè (indépendance-autonomie-liberté) » des années 1960 relève en 2021 du mythe car l'énergie collective qui a conduit à l'indépendance du Togo, s'est étiolée avec de nombreux traîtres et des dirigeants togolais et étrangers « alimentaires » qui considèrent le Peuple togolais comme une variable d'ajustement qui ne peut rien leur « faire » ...

Sauf que la colère d'un Peuple peut servir d'alibi à des terroristes, puisque la crise sanitaire du coronavirus COVID-19 a été utilisée pour empêcher le Peuple de manifester sa réprobation de la gouvernance de Faure Gnassingbé.

6. FAURE NE VOIT PAS LE RAPPORT ENTRE LUI ET LE « PÉTROLEGATE »

Pourtant, toute lutte passe par l'acceptation de valeurs éthiques, une stratégie, un projet de société commun qui crée et distribue de la richesse et n'ostracise personne, ni au Togo, ni dans la Diaspora. Cependant, il suffit de peu parfois pour que l'éthique perde de sa « valeur ». Pour parfois moins de 1.300 F CFA, soit l'équivalent de 2 Euros, - le minimum par jour estimé par les Nations Unies pour le pauvre -, le rejet de la trahison fait place au zèle de la dénonciation ou à des égos surdimensionnés de dirigeants. Ces derniers ne conçoivent la création de richesse au Togo qu'en étant tributaires de l'Etat et de ses administrations de plus en plus « gourmandes » comme l'ont révélé les journaux togolais « lanceurs d'alerte » comme « *L'Alternative* », « *Le Guardian* », « *La Manchette* », « *Liberté* », dans l'affaire dite « Pétrolegate togolais » etc. Plusieurs hauts responsables du secteur public et du secteur privé se retrouvent impliqués dans cette usurpation du bien public commun où plus de huit ministères et plusieurs autres sociétés écrans émargeaient dans des contrats dolosifs d'une société chargée par l'Etat de **gérer** les commandes du pétrole du Togo.

Rappelons tout de même que depuis plusieurs années, c'est toujours la même société qui gagne les contrats... et Faure Gnassingbé oublie de préciser les noms des bénéficiaires et des montants encaissés dans le cadre de la vérité des comptes publics.

7. BILAN DE FAURE GNASSINGBÉ : PERTE DE POUVOIR D'ACHAT DES TOGOLAIS ENTRE 2005-2020



Entre 2005 et 2010, la croissance de la richesse par habitant sous Faure Gnassingbé s'élevait à 1,1 %, ce qui était inférieur à l'inflation estimée à 2,3 % pour la même période. Entre 2016 et 2020, la croissance de la richesse par habitant a légèrement fléchi et était estimée à 1,0 % avec une inflation moyenne pour la même période de 1,0 %. En plus de 15 ans à la tête du Togo, Faure Gnassingbé a organisé la perte de pouvoir d'achat du citoyen togolais en ne distribuant les richesses qu'à ses affidés ou à ses militaires pour assurer sa protection. Mais Idriss Déby Itno a suivi la même trajectoire et appliqué les mêmes principes avec le résultat que l'on connaît. En revanche la part de la richesse qui était affectée aux plus riches « les haut-d'en-haut » n'a fait qu'augmenter, ce de manière exponentielle et sans contrepartie pour le Peuple togolais.

En effet, les 20 % des plus riches togolais gravitant autour du système de Faure Gnassingbé accaparaient 48,6 % (soit presque 50 %) des richesses en 2015¹, et pourraient atteindre les 56 % en 2021 et 62 % en 2025. Les 20 % les plus pauvres doivent se contenter de 5 % en 2015 et pourraient tomber à 4,1 % en 2021, voire 4 % en 2025. Faure Gnassingbé est le président des riches, créant le malheur des pauvres. Quant à la Diaspora togolaise, il refuse toujours de la recenser alors que ses envois d'argent vers le Togo contribuent chaque année au PIB de la nation à hauteur de 458 millions d'Euros en 2019. Il ne recense sélectivement que ceux qui ont choisi de servir de « diaspora alimentaire » sous le titre pompeux de Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur, après avoir systématiquement usurpé l'essentiel du programme du Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) dirigé à l'époque, avec succès, par le Dr. Martin Amouzou. Il s'agit donc bien d'une Diaspora dépendant de Faure Gnassingbé, une Diaspora d'alibi et de justification. Cette Diaspora togolaise s'est condamnée à l'alignement sinon des sanctions aléatoires tombent...

Les forces opposées à l'émancipation du Peuple togolais sont une partie intégrante de la stratégie d'indépendance de Faure Gnassingbé vis-à-vis du Peuple togolais. D'ailleurs, il n'y a jamais eu de « redevabilité » (accountability) de la gouvernance du père comme celle du fils Gnassingbé.

Autrement dit, ce sont bien la pauvreté et les inégalités qui fondent le régime togolais issu de la postcolonie de l'après-indépendance. Et récemment le plaider-coupable d'un corrupteur² et le refus du corrompu, le Président de la République Faure Gnassingbé en personne, de « plaider-coupable », ont apporté la preuve du fonctionnement de ce système. La France des « intérêts bien compris » ne peut en être fière. Cela déshonore de nombreux citoyens français, et plus particulièrement les double-nationaux, qui ne manqueront pas de l'exprimer lors des prochaines élections françaises, puisque les élections au Togo relèvent systématiquement de la contrevérité des urnes, aussitôt avalisées, sinon promues par les dirigeants français.

8. FRANCE : RESPECTER SES ACCORDS DE PROTECTION DES CHEFS D'ETAT AFRICAINS AU CAS PAR CAS

Alors continuer à parler d'immigration légale ou illégale pour la France relève de la duplicité, car au fond il s'agit de récupérer ce dont certains intérêts privés Français ont besoin au Togo. Pour ce faire, et c'est le paradoxe du pays des droits de l'Homme et du citoyen, il faut neutraliser, voire marginaliser, tous ceux qui souhaitent voir leur propre pays s'émanciper de la dépendance et fonder les bases des échanges inter-Etats sur plus de respect des peuples et du droit international. Il suffit pour les autocrates au pouvoir d'empêcher les retours des esprits indépendants, acheter les responsables de l'opposition qui foulent aux pieds les valeurs de l'Ablodè. Ce jeu du « donnant-donnant » entre la France et le Togo se termine régulièrement par la mort par un coup d'Etat à l'encontre de celui qui a été « sacrifié » en interne. Le cas du Tchad ou celui du Mali ont été interprétés comme une France qui ne respecte plus ses accords de protection des Chefs d'Etat face à des insurrections ou des attaques de groupes militaires autonomes.

Aussi, la France n'est plus disposée à soutenir sans retour sur investissement, les chefs d'Etat qui s'écartent de la ligne directrice de la servitude volontaire. Le Mali et le Tchad doivent servir d'exemples. Le Togo est classé sur la liste des potentiels attentats ciblés de terroristes infiltrés au Togo.



Le Peuple togolais gagnerait à prendre conscience que l'indépendance « Ablodè » des années 1960 est un leurre depuis l'assassinat de Sylvanus Olympio en 1963. Celui reste dans l'histoire comme celui qui a organisé des stratégies et une gouvernance au service du Peuple togolais. Avec le recul, ces actions apparaissent comme ayant pour objet de défendre les intérêts des citoyennes et citoyens togolais, y compris ceux de la Diaspora. Ce n'est pas le cas de celui qui occupe aujourd'hui le fauteuil présidentiel après avoir fait couler le sang des Togolaises et des Togolais.

L'anniversaire de l'indépendance du Togo le 27 avril 2021 n'est qu'une pique de rappel pour le Peuple togolais. Ce qui s'est passé au Tchad avec la mort du feu « maréchal » Idriss Déby Itno n'est pas nécessairement une vue de l'esprit au Togo, compte tenu des mystères de la justice immanente en Afrique.

L'omerta, la corruption, l'achat des consciences ne pourront pas faire taire éternellement les revendications légitimes d'un Peuple martyr au Togo, ce depuis 1963, surtout qu'il s'agit de lutter contre une dictature.

L'opposition indépendante doit donc apprendre à s'organiser collectivement et sur une base démocratique pour choisir ses dirigeants. Les nouveaux dirigeants ne peuvent pas lutter les mains nues contre une dictature militaire. Il faut donc changer de stratégie de lutte, car celles du passé se sont soldées par des échecs patents. La France ne protège plus systématiquement un Chef d'Etat rejeté par la grande majorité de son Peuple.

11. RECOMMANDATIONS DE RCDTI ET DE CVU-TOGO-DIASPORA : NE PLUS SUIVRE CEUX QUI LES ONT CONDUITS DANS L'IMPASSE

RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA déplorent la gestion affligeante de la pandémie COVID-19 faite par le gouvernement de Faure Gnassingbé, mettant à nu l'absence de transparence, avec un pouvoir qui se soucie très peu du sort du Peuple togolais. La réalité qui perdure mérite une condamnation car il s'agit des violences et abus de droit et de pouvoir des forces de sécurité sous le couvert de l'urgence sanitaire et les vaccinations obligatoires sans consentement sur les populations. Les statistiques officielles sont en deçà de la réalité des nombres de morts du fait des violences des forces de sécurité en guerre systémique contre le Peuple togolais.

La récupération faite par le pouvoir en place de la pandémie du coronavirus COVID-19 révèle une fois de plus au Peuple togolais la capacité du système Gnassingbé à transformer les règles de prévention sanitaire par des lois liberticides et des actes violant les droits humains. On ne vaccine pas de « force » un citoyen ! On n'impose pas des vaccins achetés à pris d'or en « occasion » alors que ces derniers n'ont pas fini le cycle officiel des tests de validation et qu'en plus, ils ont été rejeté ou suspendu pas des pays comme les Etats-Unis. Ce chantage au vaccin sur la partie du Peuple sans défense est une preuve de l'alignement de Faure sur le pays qui assure son soutien politique et lui vend, sans vérité des comptes publics, des vaccins à risques.

Le Collectif pour la Vérité des Urnes Togo-Diaspora (CVU-TOGO-DIASPORA) et le Réseau de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) invitent chaque citoyenne et chaque citoyen togolais, désireux de rétablir les bases et l'environnement propice à l'indépendance au sens togolais « Ablodè », de prendre conscience de la réalité de l'indépendance et du détachement de Faure Gnassingbé et consorts à son égard.

Le Peuple togolais martyr doit accepter que l'indignation seule, ne suffit pas pour faire partir des autocrates à la tête d'un régime dictatorial. La démocrature togolaise se nourrit des luttes catégorielles et fragmentées souvent infiltrées par des agents du pouvoir en place. Ces luttes fragmentées restent inachevées et souvent sans stratégies, ni éthique.

Le Peuple togolais ne doit plus accepter de suivre ceux qui l'ont conduit dans l'impasse. Ce sont des « diplômés de l'échec ». Ce Peuple doit s'interroger et clarifier la question de savoir si les acteurs politiques, de l'opposition ou pas, sont indépendants ou pas de Faure Gnassingbé. Une réponse positive ne peut qu'expliquer la récurrence de l'échec de l'opposition togolaise. Une troisième voie politique s'impose sans Faure Gnassingbé. RCDTI et CVU-



TOGO-DIASPORA la proposent et attendent des citoyens togolais engagés et déterminés pour enrichir leur proposition au travers de conférences inclusives.

Au demeurant et en attendant, le régime togolais anticonstitutionnel, doit et mérite d'être condamné devant la justice des humains et devant la justice divine. Que le Peuple togolais se prépare à faire condamner Faure Gnassingbé et son système mafieux et illégal devant des tribunaux indépendants, si possible sur le sol africain.

L'indépendance au sens de l'affranchissement de Faure Gnassingbé à l'égard du Peuple togolais relève du mépris du Peuple togolais. S'indigner quand le système Gnassingbé a acheté et continue d'« acheter » les consciences ne suffit plus !!! Une condamnation collective s'impose sur le plan juridique. L'indépendance, la vraie « ABLODÉ », est à ce prix !

Le 27 avril 2021.

La Direction du :

Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) et du Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) en partenariat avec toutes personnalités ou structures de la société civile indépendantes.

SIGNATAIRES : RCDTI, CVU-TOGO-DIASPORA, PARTENAIRES ET SYMPATHISANTS :

1. Yves Ekoué AMAÏZO, Dr.
2. Jean-Pierre Akoété BALIKPO
3. Ernesto D'ALMEIDA, Dr.
4. Mathieu D'ALMEIDA
5. Koffi DEKU, Ing.
6. François FABREGAT
7. Geneviève MOUTON
8. Antoine Koffi OKOUTA
9. Antoine RANDOLPH, Dr.

Contact et Coordination : info@cvu-togo-diaspora.org et rcdti@cvu-togo-diaspora.org

Note : Toutes les personnalités ou associations qui souhaitent être signataires des textes de RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA peuvent le faire en écrivant par courrier électronique à l'adresse ci-dessous. Ils ou elles auront l'occasion de participer à l'une ou l'autre des téléconférences fondant notre démocratie participative et proposer des solutions dans le cadre du projet de société commun pour l'avenir du Togo en vue d'une transition.

© RCDTI & CVU-TOGO-DIASPORA

Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) -----



Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) -----

Mots-clés : CVU-TOGO-DIASPORA - Faure Gnassingbé - Indépendance - RCDTI - Togo - Tribunaux indépendants

¹ World Bank (2021). *World Bank Indicators. Togo*. The World Bank Group: Washington D.C..

² Rédaction (2021). « Corruption au Togo : le "plaider coupable" de Bolloré rejeté, vers un procès en correctionnelle ». In *Sudouest.fr*. 22 mars 2021. Accédé le 26 avril 2021. Voir <https://www.sudouest.fr/justice/corruption-au-togo-le-plaider-coupable-de-bollore-rejete-vers-un-proces-en-correctionnelle-1764700.php>